



Recrute pour le Pôle attractivité territoriale
Collège Félix Leclerc Longny les villages (80%)
Collège Emile Chartier Mortagne au perche (20%)

(REF 123-2020)

Un agent Adjoint technique des établissements d'enseignement

(Spécialité : maintenance)

Cadre C – Filière technique des établissements d'enseignement
Adjoint technique des établissements d'enseignement

Vous connaissez les normes d'hygiène et sécurité, les propriétés des produits et matériels utilisés, les techniques de maintenance et de manutention et le fonctionnement des établissements. Vos missions s'articulent autour des axes suivants :

- Assurer l'entretien courant des locaux et de leurs équipements par des opérations de maintenance préventive ou curative de 1^{er} niveau (peinture, revêtements de sol, électricité, chauffage, plomberie, menuiserie, serrurerie, installations sportives) et réaliser un premier diagnostic sur les pannes. Lorsque l'intervention ne peut être réalisée en interne, il participe à la coordination des travaux des prestataires extérieurs.
- Accompagner les entreprises mandatées par le Conseil départemental dans les collèges et leur transmettre les informations techniques nécessaires à leur intervention et signaler les dysfonctionnements ou malfaçons constatées lors des chantiers,
- Entretien des espaces extérieurs et des réseaux extérieurs notamment le pluvial
- Alerter le gestionnaire dans les missions relatives à la sécurité de l'établissement : accompagner les sociétés effectuant les contrôles 'électricité-gaz-SSI-extincteurs-équipements sportifs) et maintenances réglementaires (ascenseurs- équipements de cuisine-CTA...) et réaliser en fonction de ses habilitations les travaux correctifs demandés.
- Effectuer les relevés réguliers sur les compteurs de l'établissement, vérifier les températures, pressions et niveaux d'eau sur les installations sanitaires et thermiques
- Participer à des opérations de manutention
- Participer à la mise en place d'une démarche d'éco maintenance dans le cadre de la politique de développement durable du Conseil départemental et de l'établissement

Une expérience similaire est souhaitée. Vous faites preuve de disponibilité et de conscience professionnelle et être conscient de l'exemplarité de son comportement auprès des collégiens. Vous avez une capacité à travailler en équipe.

Contraintes liées au poste : Poste à temps plein, congés en période de vacances scolaires, polyvalence en cas de nécessité de service et/ou d'absence d'un collègue de l'établissement ou d'un autre établissement de la zone sud et présence 1 jour par semaine au collège Emile Chartier de Mortagne au Perche.

08/10/20

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser auprès de :

- Mme LHOMER, adjoint gestionnaire du collège, au 02.33.73.83.34
- M^{me} LECLERC, responsable administrative de zone, au 02.33.81.60.00 poste 1732
- M. VILETTE Benoît, chef du bureau de la vie quotidienne des collèves, au 02.33.81.60.00 poste 1738

*Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV), au plus tard **le 30 octobre 2020**,
à Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Orne, DRH, 27 bd de Strasbourg,
CS30528, 61017 Alençon Cedex
ou par mail : drh.recrutement@orne.fr*